

Nombre de conseillers

* en exercice	7
* présents	7
* votants	7
* absent	0
* exclus	0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la COMMUNE DE SAINT ALBAN DES VILLARDS

SEANCE du 17 juillet 2015 à 20 heures 00

SOUS PREFECTURE
ST JEAN DE MAURIENNE

- 4, AOUT 2015

REÇU

Date de convocation :
10 juillet 2015

Date d'affichage :
10 juillet 2015

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Mme DUPENLOUP Jacqueline, Maire

Objet

**MOTION POUR LE MAINTIEN
DE LA TRESORERIE DE
LA CHAMBRE**

Etaient présents :

Jean BIASSON Annie BORDAS, Jacqueline DUPENLOUP, Gilberte GIRARD, Daniel QUEZEL-AMBRUNAZ, Nicole ROCHE, Patricia VALCKE.

Etait absent : -----

Secrétaire de séance : Annie BORDAS

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA TRESORERIE DE LA CHAMBRE

Considérant que la Direction Départementale des Finances Publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élu(e)s locaux,

Considérant que la Trésorerie de La Chambre est ainsi vouée à la fermeture au 1^{er} janvier 2018, accompagnant la fermeture de celle d'Aiguebelle pour un regroupement « on ne sait où »,

Considérant que c'est la désertification des services publics financiers et fiscaux de la basse et moyenne Maurienne qui est programmée,

Les élus demandent au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques de La Chambre de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élu(e)s de proximité et des usagers.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité (7 voix pour)

une motion pour le maintien de la Trésorerie de La Chambre.

Fait et délibéré en séance, le 17 juillet 2015

Pour copie conforme

Le Maire,
Jacqueline DUPENLOUP